



Commission Départementale des terrains et Installations Sportives

Réunion du 18 février 2025

Animateur : M. D. CORDIER

Présents : MM. D.COZETTE - J.C. VIGNAL - M. KIANPOUR

Absents excusés : M. F. GUERFI (CD) - G. DELORME (CD)

Lors de la réunion de ce jour, M. CORDIER a présenté à la commission la nouvelle version du logiciel STADIUM dédié au classement des installations.

La nouvelle version permettra aux commissaires d'enregistrer les éléments relatifs à la demande de classement des terrains et des éclairages directement en ligne.

Différents points ont été abordés en prévision de la réunion du 27 février 2025 organisée par la CRTIS au siège de la Ligue Paris Ile-de-France.

La commission demandera officiellement lors de cette réunion que la gestion de l'ensemble des installations soit effectuée exclusivement par la CDTIS et non pas par la CRTIS (hors installations dépendantes de de la CFTIS).

La délégation de la CDTIS sera représentée par Mme Céline COMANDÉ (gestionnaire administrative en charge de STADIUM), de M. Jean-Claude VIGNAL (membre) et de M. Daniel CORDIER (animateur).

La CDTIS demandera prochainement un rendez-vous avec M. François CHARRASSE, Président du District et M. Jean-Pierre SABANI, secrétaire général du District des Hauts-de-Seine de Football afin de présenter les installations non classées à ce jour.

M. CORDIER a présenté les objectifs de la CDTIS pour 2025/2026.

Prochaine réunion sur convocation.

L'Animateur

